FEDERATION SUISSE DE MARCHE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CE DE LA FSM

Neuenkirch, le 02 juin 2010

Monthey, le 15 juin 2010

Ordre du jour :

1 : Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2010 1
2 : Assemblée des Présidents et Chef Techniques des Clubs 2010 1
3 : Cours des juges 2010 1
4 : Lahti 2009 2
5 : Compétitions internationales 2010 2
6 : Relève et successions 2
7 : Retraite sportive 3
8 : Annulation d'une épreuve : procédure ? 3
9 : Championnat suisse en salle 3
10 : Record du monde des vétérans 3
11 : Loterie romande 3
12 : Archives de la FSM 3
13 : Mise en valeur de la marche sur swiss-athletics.ch 3
14 : Historique de la FSM 3
15 : Prochain comité 3
16 : Divers 3

Présences : A. Bordoli, président, J. Genet, vice-président, D. Albisetti, trésorier, F. Bianchi, chef technique. Excusée : M. Steiner, secrétaire

La séance a lieu au restauroute de Lucerne-Neuenkirch, direction Olten, à 19h00.

La séance précédente s'est tenue en marge de l'AGO de La Tour-de-Peilz. Les points discutés ont été présentés lors de l'assemblée du 6 février 2010.

1 : Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2010

Le président proposera aux organisateurs de l'AGO (CM Monthey) : **12 ou 19 février 2011**.

2 : Assemblée des Présidents et Chefs Techniques des Clubs 2010

Suite à l'expérience de 2009 et la publication du Guide 2011 des courses populaires de Swiss-Athletics n'étant pas garantie, l'assemblée n'aura pas lieu en septembre. Le chef technique national convoquera les clubs le **9 octobre 2010** à Lugano (ou le 16 en Suisse romande).

3 : Cours des juges 2010

Le chef des juges ad intérim, F. Bianchi, convoquera un cours pour tous les juges actuels et invitera les personnes intéressées lors de la compétition de Lugano le **10 octobre 2010**.

4 : Lahti 2009

Suite au recours de M. Schneider et B. Binggeli auprès de Swiss-Athletics, le président a transmis les éléments en notre possession et nos décisions, par écrit, à la Fédération Suisse d'Athlétisme. Swiss-Athletics a ensuite auditionné les deux parties concernées. Les conclusions de Swiss-Athletics seront communiquées aux clubs qui avaient décidé en AGO le 6 février de ne pas donner de suites aux signataires de la lettre ouverte. Le CE regrette les conséquences négatives de cette affaire sur l'ensemble de la marche sportive suisse.

5 : Compétitions internationales 2010

a) Coupe du monde au Mexique (15 mai 2010)
Athlète : Marie Polli. Officiels : Frédéric Bianchi, Fabrizio Violenti
Le chef technique avait téléphoné aux athlètes non sélectionnés. Il regrette la présence que d'une seule athlète, Marie Polli dont il est content de sa prestation. Bonne organisation sur place et conditions très difficiles, comme rapporté à Swiss-Athletics.
F. Bianchi fait état d'un conflit d'intérêt d'avoir officié comme coach suisse alors qu'il est juge international.
A Chihuahua, il a obtenu de bons échos sur la compétition de Lugano 2010.
Le CE décide de rembourser la totalité des frais de vols des officiels, qui eux paieront leur logement. Marie était prise en charge dans le quota de l'IAAF.

b) Match des 6 Nations en Angleterre (20 juin 2010)
Athlètes qui seront convoqués par le CT : Marie Polli, Laura Polli, Bruno Grandjean, Urbain Girod. Officiels : Frédéric Bianchi, Jérôme Genet, Dario Pezza.
Vu le nombre réduit de compétitions à l'étranger cette saison, le CE décide de prendre en charge la totalité des frais des athlètes et des vols des officiels. L'équipe ne dormira qu'une seule nuit sur place, au nord de Londres.

c) Match des 6 Nations 2012
Le chef technique a informé les autres nations, par e-mail, que le CM Ecureuil de La Tour-de-Peilz souhaitait organiser l'édition 2012. La confirmation sera apportée lors du Match 2010.

d) Coupe d'Europe 2011 au Portugal
L'objectif est d'inscrire une équipe féminine complète. Le CT va contacter C. Henchoz et les autres marcheuses susceptibles d'y participer.

e) Podebrady 2010
Annulation de la participation suisse, par manque d'athlètes. Quel avenir ?

6 : Relève et successions

Commissions : F. Bianchi reprend contact avec D. Grandjean
Secrétariat : une personne intéressée n'a finalement pas souhaité reprendre le poste. A trouver !
Chef des juges : à trouver !
Les membres du CE ont annoncé lors de l'AGO ne pas reconduire leur mandat en 2011.
Combien d'athlètes comptera la FSM en 2011 ?
Une **assemblée générale extraordinaire (AGE) sera convoquée le samedi 27 novembre 2010** (Valais central). Ordre du jour : relève du comité et des athlètes.

7 : Retraite sportive

F. Bianchi lit la lettre reçue de B. Grandjean, annonçant, après 20 ans de marche, son retrait des compétitions de haut niveau à la fin 2010, donc sans recherche de minimas cette saison.

8 : Annulation d'une épreuve : procédure ?

- Le Tour de Romandie à la marche (TDM) 2010 est annulé, pour des raisons financières. Le président a accusé réception du courrier du CM Genève.
- Question d'un club : qui décide d'une annulation en cas de mauvais temps ? Réponse : le juge arbitre. A. Bordoli consultera le RO.

9 : Championnat suisse en salle

F. Bianchi contactera Swiss-Athletics si ok pour eux à St-Gall en 2011, selon nos décisions.

10 : Record du monde des vétérans

F. Bianchi contactera Swiss-Athletics au sujet du record de D. Jakob en cours d'homologation.

11 : Loterie romande

Rechercher dans notre correspondance (M. Steiner) la demande de soutien. Si non, relancer la demande de sponsoring et présenter un projet à la LoRo.

12 : Archives de la FSM

D. Ansermet a transmis à J. Genet des cartons d'archives de la FSM.
Il faut trouver un lieu officiel de stockage de toutes nos archives (une cinquantaine de classeurs + cartons). M. Steiner prendra contact avec Swiss-Athletics, bibliothèques, gardes meubles, etc.

13 : Mise en valeur de la marche sur swiss-athletics.ch

Notre fédération n'est pas mise en avant sur le nouveau site de Swiss-Athletics. Le président contacte le responsable communication de la FSA.

14 : Historique de la FSM

Pour compléter notre nouveau site swisswalking.org lancé lors de la Coupe du monde de marche le 15 mai 2010, quelles sont les dates clefs de la FSM ? A. Bordoli s'en occupera.

15 : Prochain comité

Séance du CE fixée le mercredi **24 août 2010** à Lucerne-Neuenkirch. Un point devra porter sur les médailles des championnats suisses.

16 : Divers

- Règlement sur l'équipement en compétition : F. Bianchi, juge international confirme que le genou doit être visible, les collants sont donc tolérés en hiver. Un maillot neutre doit être sans publicité.
- Pas de nouvelle de La Poste sur la création de l'adresse postale.
- Le CE décide pour la saison 2010 de noter les frais effectifs des membres. Pour les séances de comité, sera versé un forait (déplacement + repas) de CHF 80.-
- Il faudra vérifier le nouvel RO, s'il reste conforme avec les règlements IAAF.

Diverses informations traitées avant la réunion, par courrier:

- organisation parfaite par la SAL marcia de l'épreuve internationale de Lugano

- site relooké et nouveau logo www.swisswalking.org par pixam.ch + création par J. Genet d'une page officielle Facebook et d'un micro-blog Twitter.
- le président du GV Baden a informé A. Bordoli qu'il souhaite s'acquitter des cotisations impayées ces 4 dernières années.
- le vice-président a obtenu un bon d'achat de Migros (SportXX Outdoor) de CHF100.- pour les mérites sportifs FSM. Réponse négative d'Ochsner Sport et sans réponse d'Athleticum.

Le président clôture la séance à 22h00.

Pour la FSM : Jérôme Genet, vice-président